Annexe 2 et 3



BAREME SIMPEL - OCTOBRE 2023

La présente grille est valable jusqu'à nouvel avis et sous réserve de l'évolution des taux du marché. Les conditions appliquées étant celles de la grille en vigueur lors de la réception complète du dossier chez CLEODIS.

I / GRILLE DE COEFFICIENTS -

Coefficients mensuels H.T., loyers par prélèvement automatique, terme à échoir

	Nombre de mois						
Montant	24	36	39 (36+3 mois)	48	51 (48+3 mois)	60	63 (60+3 mois)
1500 à 3000 €	4,836	3,360	3,147	2,635	2,507	2,202	2,117
3001 à 7500 €	4,814	3,346	3,133	2,610	2,483	2,177	2,092
7501 à 15 000 €	4,814	3,334	3,121	2,610	2,483	2,177	2,092
15 001 à 30 000 €	4,805	3,333	3,119	2,601	2,473	2,167	2,082
30 001 et plus	4,791	3,322	3,109	2,591	2,463	2,157	2,072

OPTION SERVICE REMPLACEMENT

0,10%

Service de remplacement en cas de sinistre (tous risques) - soumis à franchise selon l'actif

Exemple : Montant du devis : 8000 € Durée : 36 mois Méthode de calcul du loyer: 8000 × 3,334% = 266,72 € HT / mois Option service remplacement : 8000 × 0,10% = 8,00 € HT / mois

II / INCENTIVE

Eligible à nos partenaires sous convention SIMPEL START ou FLUX

Commissionnement de 2 à 5 % sur le cumul annuel de dossiers signés

1 - CASH BACK - sur le volume annuel de dossiers facturés, versement en janvier de l'année suivante

0 à 100 K €	1%
101 à 250 K €	2%
251 à 500 K €	3%
501 K et plus	4%

Exemple:

Volume annuel cumulé : 300 000 € HT

Commission annuelle versée au partenaire : 9 000 € HT

2 - INCENTIVE VENDEUR

SIMPEL vous accompagne pour booster votre stratégie commerciale et l'abondement de vos vendeurs. Plateforme d'Incentive Commerciale avec attribution de 1% en bon cadeau pour chaque dossier finalisé (signé et livré) Crédit de la plateforme au trimestre

3 - BONUS COMMISSIONNEMENT SERVICE REMPLACEMENT

Vendez le service remplacement à vos clients et gagnez +0,5% de Cash Back

III / COMMERCIALISATION POUR COMPTE Eligible à nos partenaires sous convention SIMPEL FLUX uniquement

Actions commerciales sédentaires sur cibles identifiées

0 à 100 K €	5%
101 K à 250 K €	4%
251 K à 500 K €	3%
501 K à 1 000 K €	2%
1 001 K € et plus	1%

Fonctionnement par escompte sur le volume annuel de dossiers facturés Uniquement sur les ventes réalisées par le prestataire (CLEODIS)

Exemple:

Volume annuel de ventes réalisées par le prestataire : 300 000 € HT

Remise annuelle concédée au prestataire : 9 000 € HT

REGLEMENT DES FACTURES PARTENAIRE

Le règlement des factures est soumis à la signature du PV de livraison CLEODIS par le locataire

Délai 30 jours